

## Scrutin du Jeudi 3 Juillet 2025

### Conseil Documentaire

#### INSTRUCTIONS POUR LE VOTE PAR CORRESPONDANCE

Les personnels doivent placer leur bulletin (liste) dans la première enveloppe réglementaire (dite **enveloppe n°1**, en couleur) **sur laquelle ils ne portent aucune mention ni aucun signe distinctif.**

**Code couleur :**

**Collège A : ROSE**

**Collège B : VERT**

**Collège C : BLEU**

**Collège D : JAUNE**

Ils placent ensuite l'enveloppe de couleur **non cachetée** à l'intérieur d'une seconde enveloppe (dite **enveloppe n°2**), **à cacheter** sur laquelle ils doivent porter, dans l'ordre, les indications suivantes :

- Nom d'usage, prénoms, nom de famille ;
- Grade ;
- Affectation ;
- **Signature (obligatoire sous peine de nullité).**

Puis, mettre l'enveloppe n°2 dans la troisième enveloppe (dite **enveloppe n°3 ou enveloppe T**), également **à cacheter** et portant déjà la mention « Election au Conseil documentaire ».

**L'enveloppe n°3 ou enveloppe T**, contenant les enveloppes n°1 et n°2, devra être adressée, par chaque électeur, par voie postale. *L'adresse est déjà imprimée sur l'enveloppe T et ne doit pas être modifiée.*

Conformément à l'article 8.1 de l'arrêté électoral, « **les enveloppes doivent parvenir au bureau de vote avant l'heure de la clôture du scrutin** » soit le 3 juillet 2025 avant 16h00.

**Les électeurs peuvent voter dès réception du matériel de vote.**

#### **> RAPPELS**

• Il est rappelé que seront considérés comme nuls :

- a) Les bulletins de vote comportant un nombre de noms supérieur à celui des sièges à pourvoir ;
- b) Les bulletins blancs ;
- c) Les bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître ;
- d) Les bulletins trouvés sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires ;
- e) Les bulletins écrits sur papier d'une couleur différente de celle qui a été retenue pour le collège ;
- f) Les bulletins ou enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ;
- g) Les bulletins comprenant des noms de personnes n'ayant pas fait acte de candidature.